



## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES EN CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 27 MARS 2024

Approbation à l'unanimité du procès-verbal du conseil communautaire du 20 décembre 2023.

- Délibération D01 – Approbation des comptes de gestion des trois budgets.  
Approuvée à l'unanimité.
- Délibération D02 – Approbation du compte administratif 2023 du budget général.  
Approuvée à l'unanimité.
- Délibération D03 – Approbation du compte administratif 2023 du budget annexe développement économique.  
Approuvée à l'unanimité.
- Délibération D04 – Approbation du compte administratif 2023 du budget annexe déchets ménagers.  
Approuvée à l'unanimité.
- Délibération D05 – Affectation du résultat du budget général de la communauté de communes.  
Approuvée à l'unanimité.
- Délibération D06 – Affectation du résultat du budget annexe du développement économique de la communauté de communes.  
Approuvée à l'unanimité.
- Délibération D07 – Affectation du résultat du budget annexe des déchets ménagers de la communauté de communes.  
Approuvée à l'unanimité.
- Délibération D08 – Bilan des cessions et acquisitions immobilières à annexer au compte administratif 2023.  
Approuvée à l'unanimité.
- Délibération D09 – Vote des subventions aux associations pour 2024.  
Approuvée à l'unanimité.
- Délibération D10 – Modification du tableau des effectifs du personnel.  
Approuvée à l'unanimité.
- Délibération D11 – Développement économique : convention avec la BGE pour le recrutement d'un chargé d'affaires.  
Approuvée à l'unanimité.
- Délibération D12 – Choix du prestataire pour les travaux de fauchage et de débroussaillage sur les voies communautaires.  
Approuvée à l'unanimité.
- Délibération D13 – Mise à disposition de composteurs pour les particuliers : fixation du tarif.  
Approuvée à l'unanimité.

Les délibérations sont consultables à la communauté de communes du Châtillonnais-en-Berry et sur le site internet : [www.chatillonnais-en-berry.fr](http://www.chatillonnais-en-berry.fr)